



MAIRIE DE PROPRIANO

6, Avenue NAPOLEON III
20110 PROPRIANO

ARRETE N°2025-017

CIRCULATION ET STATIONNEMENT INTERDITS
RUE DES ECOLES
DU 31 MARS 2025 AU 16 MAI 2025

Le Maire de la Commune de Propriano ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-3 ;

Vu le Code de la Route, article R.37-1 ;

Vu le Code Pénal, et notamment son article R.610-5 ;

Vu le règlement général de circulation de la Commune de Propriano ;

Vu l'arrêté N° 2020-013 en date du 26 mai 2020, portant délégation de fonction et signature des adjoints et des conseillers municipaux délégués ; Monsieur Jean-Baptiste OLLANDINI étant habilité à signer les documents relatifs au plan de circulation ;

Vu la demande de l'Entreprise CDTP sis : Quartier Quatrina 20110 PROPRIANO, afin d'effectuer des travaux de requalification et de renaturation des voiries communales sis : Rue des écoles - 20110 PROPRIANO.

ARRETE

-Article 1^{er} : En raison des dits travaux, la circulation et le stationnement seront interdits du lundi 31 mars 2025 jusqu'au vendredi 16 mai 2025 inclus :

- RUE DES ECOLES.

-Article 2 : Les différents panneaux de signalisation de réglementation de la circulation et de déviation seront posés par les entreprises en charge des travaux.

La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pour lesdits travaux.

-Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

-Article 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Propriano, est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumée.

Fait à Propriano, le 31 mars 2025

Le conseiller municipal délégué

Jean-Baptiste OLLANDINI